

Débat national sur l'avenir de l'Ecole
1^{er} décembre 2003, salle des fêtes et écoles de Thoré la Rochette

Débat général

1 Quelles missions pour l'Ecole ?

Qu'est-ce qu'éduquer ?

- L'éducation commence dans la famille et se poursuit à l'école. L'enseignant continue et conforte les règles données au sein de la famille.
- L'école est le premier groupe social dans lequel l'enfant est intégré.

Pistes : Un contrat pourrait être établi entre parents et enseignants pour éviter les conflits.

Qu'est-ce qu'instruire ?

- du ressort de l'enseignant essentiellement (apprentissages et connaissances), aux parents d'accompagner
- acquis de base, de référence (programmes) à transmettre
- l'instruction ne se fait pas qu'à l'école (média, famille...)

Qu'est-ce former ?

- former des individus libres capables de penser par eux même (liberté)
- former des citoyens actifs et responsables
- former des individus capables de trouver un travail

Quelles missions l'Ecole doit elle remplir avant tout ?

- Instruire avant tout, éduquer ensuite en complémentarité de la famille, former un citoyen libre (dans le cadre de l'éducation civique et citoyenne : notamment concernant les règles de vie en collectivité).
- Moyens : que les objectifs soient lisibles, clairs pour les fixer auprès de tout le monde.

2 Que faire pour améliorer la réussite scolaire de tous les élèves ?

Par des méthodes pédagogiques

- importance du projet d'école (concertation, mise en œuvre, suivi, évaluation)
- permettre la mutualisation des compétences et des savoirs
- conforter les formations à options (échanges de services suivant les affinités et compétences spécifiques de chacun)
- améliorer le suivi des élèves de façon efficace : intervention des rééducateurs en nombre suffisant, et par des équipes stabilisées sur des projets de trois ans minimum

- Par un meilleur découpage territorial

- déplacement des enfants défavorables : conservation si possible d'école dans les villages pour éviter la fatigue des enfants et pour conserver le tissu social dans les villages (RPI déconcentré)

- Par une meilleure formation des personnels

- Formation initiale à mettre en place pour tous les nouveaux enseignants.
- Formation continue à assurer pour les nouveaux programmes et en fonction des besoins des enseignants.

3 Comment améliorer le fonctionnement de l'école ?

- Comment faire mieux avec les moyens existants ?

- faire en sorte que les enfants aient les mêmes moyens sur toutes les écoles
 - harmonisation des budgets de fonctionnement sur toutes les structures (péréquation ou centralisation et redistribution : éducation nationale aussi pour les moyens de fonctionnement)
 - professionnalisation des responsables de RPI (former des coordonnateurs)
 - établir un cahier des charges minimal pour les structures (investissement et fonctionnement)
 - mettre sur les postes difficiles des personnels compétents, spécialisés ou chevronnés (problème de nomination de sortants sur les postes spécialisés ou sur les classes « difficiles »)
- donner les moyens financiers aux personnels itinérants pour se déplacer (réseaux, CPC, coordonnateurs...)

- Comment mieux répondre aux évolutions de l'Ecole ?

- harmoniser les calendriers scolaires (semaine de 5 jours, 4 jours et demi.)
- doter les écoles de logiciels libres de droits (droits achetés par l'état comme au Canada)
- compléter et augmenter les personnels des RASED suite à la volonté de l'état d'intégrer les enfants handicapés dans les structures traditionnelles

- Quelle formation pour les maîtres ?

- formation réelle en informatique (matériels et logiciels)
- formation sur les langues étrangères

Ateliers :

Question 3

Vers quel type d'égalité l'Ecole doit-elle tendre ?

- Donner à tous, la même chose ou donner en fonction de la diversité des enfants, en fonction des besoins.
- Tenir compte des différences : origines familiales, rythme de travail, prise de risque, comportement, handicaps...

Propositions :

- Donner le temps nécessaire aux enfants quels que soient leurs rythmes d'apprentissage :
- Recentrer les programmes sur un tronc commun : les compétences.

- Bien informer les maîtres de l'Ecole du pré requis minimum pour l'entrée au collège.
- Créer des outils d'évaluation cohérents sur la durée d'un cycle.
- Travailler par modules au sein de chaque cycle, se succédant sur un temps plus court : semestre au lieu d'annuel par exemple.
- Limiter les contrats d'apprentissages, les exigences de résultats, en fonction de certaines différences : limite quantitative pour les élèves lents.
-

De quelles manières mettre en œuvre concrètement la volonté de «donner plus à ceux qui ont moins» ?

- Concevoir le temps de travail de chaque maître qui permette le travail en équipe et les relations avec les partenaires de l'école.
- Permettre un véritable partenariat avec les services médicaux et sociaux

Synthèse question 3 : propositions

- 1 - Donner du temps, aux enfants qui en ont besoin, dans leur progression dans un cycle.
- 2 - Etablir un tronc commun minima de compétences de base à acquérir à chaque niveau de l'école obligatoire.
- 3 - Recentrer les objectifs de travail de chaque niveau de l'Ecole sur la maîtrise par tous du minima de connaissances et de compétences correspondant.
- 4 - Repenser le temps de travail des enseignants pour permettre un travail en équipe.

Question 16 :

Quelles relations établir entre les membres de la communauté éducative – en particulier entre parents et professeurs et entre professeurs et élèves.

Relations enseignants/parents :

- Bien s'entendre sur les rôles de chacun : l'enseignant instruit avant tout, les parents éduquent au préalable...

Les parents en tant que parents de leur propre enfant :

- peu de parents sont impliqués dans le suivi des apprentissages de leur enfant (rôle de co-éducateur)
 - connaissances des programmes
 - suivi des « leçons »

Problèmes de suivi des élèves

- Peu de parents se déplacent de leur propre initiative (appréhension, désintérêt...)
- Les enseignants ne demandent pas systématiquement à rencontrer les familles (invitation informelle lors des réunions de rentrée)

L'Ecole apparaît encore comme un bastion :

- parfois mauvais accueil des parents
- structures même des écoles (portes fermées, grillage...)
- Communication des résultats des évaluations des élèves non systématiques, voir non réglementaires.

Les parents en tant que membres de la communauté éducative :

- peu d'implication des parents pour la représentation au conseil d'école
- mauvaise ou pas d'information sur le fonctionnement de l'école (décisions et comptes-rendus des conseils d'école)
- pas de responsabilisation (peu d'enquêtes préalables aux réunions)

Propositions :

- Contrat à écrire (règlement et fonctionnement de l'école, contrat de suivi des élèves)
- Rendre acteurs les parents en les faisant participer sur certaines activités (opportunité du samedi matin)
- Faire connaître le programme des enseignements pour leur enfant
- Rendre obligatoire un à trois rendez-vous annuels individualisés pour faire le point entre les parents et l' (les) enseignant(s)
- Penser à l'accueil des personnes, salle d'accueil des parents...
- Rendre les parents actifs en les faisant participer à certaines activités et en profitant de leurs compétences (ateliers...)
- Veiller au respect mutuel entre adultes dans les conseils d'école (donner et respecter la parole d'autrui, interdire tout jugement et prise de pouvoir excessif par certaines personnes)
- Informer et faire des enquêtes préalables aux réunions pour l'ensemble des acteurs
- Etablir un règlement intérieur qui émane d'un consensus entre les différents acteurs de la communauté éducative.

Relations enseignants/enfants :

- les enseignants n'ont plus les moyens d'assurer leur autorité
- les parents ne soutiennent pas toujours l'enseignant dans ses décisions
- les enseignants ne se sentent plus autorisés à sanctionner, et quelles sanctions leur sont permises.

Propositions :

- Encourager à restaurer les conseils de classe d'élèves.
- Possibilité d'avoir recours à une tierce personne (médiateur, éducateur, psychologue,...) pour installer l'autorité et régler les conflits.
- Informer mieux les enseignants sur les procédures de signalements d'urgence.

Question 20

- Donner les moyens humains, financiers et matériels pour permettre la simple application des textes (ex : littérature au cycle 3)
- Parvenir au B2I sans matériel et sans formation ?
- Problèmes financeurs, décideurs : proposer l'établissement d'un cahier des charges national définissant l'équipement minimal dont devrait disposer chaque école.

- Renforcer le pouvoir du conseil d'école
- Donner les moyens de rester dans la légalité : photocopillage
- Mutualiser davantage les moyens matériels.
- Donner aux personnels itinérants les moyens de se déplacer.

- Disposer de plus de maîtres que de classe dans une école de façon à pouvoir grouper pour des objectifs spécifiques les élèves par 20 pour les plus jeunes et 25 pour les plus âgés.
- Augmenter le nombre de RASED
- Renforcer la formation continue

Synthèse générale, priorités dégagées :

1 – Définir un contrat minimum entre l'Ecole, les parents et les élèves sur :

- la communication et l'information des contenus et supports d'apprentissage, le suivi et l'évaluation du travail des élèves,
- la participation des différents partenaires (enseignants, parents, élus, enfants, associations, autres) à la gestion des ressources et moyens au service des élèves et de l'Ecole.

2 – Recentrer dans chaque cycle, par niveaux ou sous forme de modules plus courts, les objectifs d'apprentissage sur un minimum de compétences de base pour donner la possibilité aux élèves de suivre mieux selon leurs propres compétences (différences de rythmes, handicaps...) et par conséquent donner des moyens supplémentaires en personnels enseignants pour gérer ces nouveaux aménagements.

3 – Définir un cahier des charges national minimum pour chaque école concernant l'ensemble des moyens humains, structurels, matériels et financiers, financé par une redistribution d'état de façon à ajuster des moyens territoriaux aujourd'hui très inégaux afin de permettre la simple application des textes actuels (informatique, langues étrangères, accès à la culture...)